DLP-6-3-78423225

Jo.

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION *"des Pays de la Loire"*

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX

Téléphone n° 66.21.32 Poste 571

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant P. JOURNET - N° 534 A.D.

BULLETIN N° 116 DE MARS 1978 - TOUS DEPARTEMENTS .... P 1

ARBRES FRUITIERS

PSYLLE DU POIRIER - Les pluies abondantes de la fin de Février ont souvent rendu difficile l'application du traitement d'hiver contre les psylles du poirier, dont la reprise d'activité, a, par contre, été favorisée par les températures plus élevées. Dans les vergers de poiriers où ce traitement était envisagé et où il n'a pu encore être effectué, il y a lieu de l'exécuter de toute urgence en raison du départ de la végétation.

CHANCRE COMMUN DU POMMIER - Il est rappelé que dans les vergers de pommiers sensibles à cette maladie, un traitement cuprique peut être effectué dès que les arbres ont atteint le stade B de Fleckinger (début du gonflement des bourgeons).

TAVELURE DU POIRIER - La maturité des périthèces est précoce cette année et les premières projections d'ascospores sont proches. Il y a donc lieu de se préparer à intervenir prochainement.

VIGNE

ESCA - La récente période pluvieuse a souvent rendu difficile l'exécution des traitements contre l'esca. Ceux-ci ne doivent cependant pas être négligés et les viticulteurs devront profiter d'une période plus sèche pour protéger les parcelles dans lesquelles cette affection a été constatée au cours de la saison précédente.

ENNEMIS DES CEREALES

Pendant toute la période de végétation, des informations "céréales" seront données dans les bulletins de la Station d'Avertissements Agricoles. Elles intéresseront surtout les pucerons et les maladies du pied et du feuillage formant ce que l'on appelle le "complexe parasitaire".

Ces informations seront la synthèse de toutes les observations effectuées par le réseau de postes d'observations mis en place dans les principales régions céréalières et par les agents du Service de la Protection des Végétaux.

Toutes ces observations seront faites selon un protocole précis, élaboré par l'I.N.R.A. (Institut National de la Recherche Agronomique), l'I.T.C.F. (Institut Technique des Céréales et Fourrages) et la Protection des Végétaux. Elles permettront donc à la Station d'Avertissements Agricoles, à laquelle elles seront transmises régulièrement, de suivre l'évolution des pucerons et des maladies en fonction des données climatiques, des cultures, des stades végétatifs, etc...

A chaque fois que cela sera nécessaire, la Station d'Avertissements Agricoles fera le point de la situation sanitaire des céréales, de l'importance des pullulations, des contaminations, des risques de dégâts et, dans la mesure du possible, de l'évolution prévisible des ennemis les plus dangereux.

Mais, l'importance des risques est très variable suivant les régions, les cultures, les variétés, la nature du sol, les antécédents culturaux,

.../...

etc... La Station d'Avertissements Agricoles ne pourra donc donner que des situations et des tendances générales en fonction de toutes les observations et informations qu'elle aura reçues et des prévisions qu'elle pourra faire.

Il restera donc à l'agriculteur intéressé d'effectuer ses propres observations, afin de vérifier si les informations générales mentionnées dans les bulletins s'appliquent bien à ses cultures. Il devra notamment vérifier si les seuils d'intervention, c'est-à-dire les taux d'infestation ou de contamination à partir desquels un traitement est nécessaire et qui seront indiqués dans les bulletins, sont atteints dans ses parcelles.

Il ne faudra jamais oublier que c'est à l'agriculteur lui-même qu'il appartiendra de décider de l'opportunité d'une intervention en fonction des informations données par la Station d'Avertissements Agricoles et de ses propres observations.

COLZA

GROSSE ALTISE DU COLZA - Les sondages effectués après la dernière période froide indiquent que la présence de larves dans les pétioles des feuilles est observée pratiquement dans toutes les cultures.

Toutefois, le seuil d'intervention fixé à 2 à 3 larves par pied n'a jamais été atteint. Nous rappelons donc les indications données dans notre bulletin n° 114 du 31 Janvier :

Pour savoir si un traitement est indispensable, il est nécessaire d'effectuer des sondages dans les cultures. Les larves âgées sont faciles à observer en fendant longitudinalement le pétiole des feuilles : elles sont blanchâtres avec des extrémités noirâtres. Les sondages doivent être effectués sur 50 pieds pris au hasard dans la culture.

Lorsqu'un traitement se justifie, il est préférable d'utiliser un oléo-parathion à la dose de 350 gr. de parathion à l'hectare, si possible lors d'une journée ensoleillée.

En cas de très faible infestation, une fumure azotée à la reprise de la végétation est suffisante.

LES TRAITEMENTS DU SOL EN CULTURE DE POMMES DE TERRE

Le traitement insecticide du sol concerne essentiellement la lutte contre les larves de taupins dont les dégâts ont une incidence directe sur la commercialisation de la récolte. Une instruction du Service de la Répression des Fraudes stipule en ce domaine, que le pourcentage de tubercules attaqués ne doit pas dépasser 10. Un tubercule est considéré comme attaqué lorsqu'il présente plus de 5 piqûres superficielles (de 2 à 3 mm) ou plus d'une piqûre profonde (1 cm maximum). Les lots de pommes de terre dépassant ces normes ne sont pas commercialisables.

Les produits autorisés, sous forme de granulés, se révèlent trop souvent insuffisants pour combattre des populations larvaires moyennes ou fortes (supérieures à 500 000 ou 600 000 larves/ha). Pour cette raison, il convient d'éviter la culture de la pomme de terre immédiatement après le retournement d'herbage, de prairie temporaire et surtout de prairie artificielle, à moins d'accepter le risque d'une perte importante et de recourir au triage manuel de la récolte.

Le lindane, bien qu'efficace dans les cas d'infestations critiques, ne peut être utilisé, l'année même de la plantation, en raison de la saveur désagréable qu'il peut communiquer aux tubercules (sanctionné également par un texte de la Répression des Fraudes).

MATIERES ACTIVES	DOSES D'EMPLOI KG/HA	SPECIALITES COMMERCIALES	FORMULATIONS	OBSERVATIONS CONCERNANT L'EFFICACITE
CHLORPYRIPHOS	en plein taupins : 3 vers blancs : 5 en localisation : 1,25	Dursban 5 G engrais insecticides	granulés à 5 %	vers blancs, scutigerelles, larves de taupins (efficace pour de faibles infestations)
DIAZINON	en plein : 10 en localisation : 3	Basudine 10 G	granulés à 10 %	efficacité irrégulière (pour de faibles infestations)
FONOFOS	en plein : 4 en localisation 1,5	Dyfonate 5 G	granulés à 5 %	efficace sur vers blancs scutigerelles, larves de taupins (pour de faibles infestations)
PARATHION	en plein : 10 bouillies en plein : 5	nombreuses spécialités commerciales	diverses	efficacité irrégulière (pour de faibles infestations), les formulations "bouillies" ne donnent, en général, pas satisfaction.
PHOXIME	en plein : 5	Volaton 5 Agridine 5 G engrais insecticide	granulés 5 %	vers blancs, scutigerelles, larves de taupins (pour faibles infestations)
TRICHLORONATE	en plein : 5 en localisation : 1,5 à 2	Phytosol	granulés à 2,5 et 5 % liquide	vers blancs, scutigerelles, larves de taupins (pour faibles infestations)
ETOPROPHOS	en plein : 6	Mocap 20 C E	liquide	efficacité satisfaisante sur les larves de taupins et vers gris. Les traitements en plein doivent être suivis d'une incorporation soignée. actif sur nématodes à dose plus élevée
LINDANE	en plein : 1,5	nombreuses spécialités commerciales	diverses	bonne efficacité sur larves de taupins et vers blancs. délais de plusieurs mois nécessaires entre l'application et la plantation des pommes de terre en raison des risques de saveur désagréable.

LES TRAITEMENTS INSECTICIDES DU SOL EN CULTURES DE MAIS

1) PRODUITS UTILISABLES EN TRAITEMENT DU SOL

MATIERES ACTIVES	DOSES D'EMPLOI g/ha	SPECIALITES COMMERCIALES	OBSERVATIONS
LINDANE (1)	en plein : 1500	Nombreuses spécialités	(sur toutes cultures) traiter au moins 15 jours avant le semis
CARBOFURAN	en localisation : 600	Curater	
CHLORMEPHOS	en localisation : 300	Dotan	
CHLORPYRIPHOS	en localisation : 500	Dursban 5 G	
ETHOPROPHOS	en pulvérisation en plein : 4000	Mocap 20 CE	Récemment autorisé
FONOFOS	en localisation : 350	Dyfonate 5 G Procida	
PARATHION	en plein : 10000	Nombreuses spécialités	(sur toutes cultures)
PARATHION + CHLORFENVINPHOS	en localisation : 500 à 600	Birlane mixte	
PHOXIME	en plein : 5000	Volaton 5	(sur toutes cultures)

(1) matières actives existant également sur support fertilisant.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des " PAYS DE LA LOIRE " :

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 3 MARS 1978